

Facture eau non recu et demande de recouvrement par email

Par maloo7070, le 21/06/2017 à 06:02

Bonjour

J ai accepté il y a environ 2ans un prelevement mensuel pour ma facture d eau, il m ont certifié que je paierai 17€ par mois j au accepté. Hors sans me prevenir je me rend compte il y a 2 ou 3mois environ qu il me preleve maintenant plus de 40€. J ai fait bloquer le prelevement et j ai contacte le service des eaux qui me reponds pas de probleme on arrete le prelevement. Depuis je n ai pas recu de facture. Ce matin ke recoit un email d un service de recouvrement pour plus de 200€. Je ne comprends pas cette facture exorbitante, j habite seule avec mon fils et je suis au rsa. Deja au telephone je n ai pas compris pourquoo j etais passé de 17 a 45€ et maintenant il me reclame presque 250€ alorq que la derniere fois que j ai paye les 45 c etait il y a que deux ou trois mois et plus de facture depuis. Je trouve aussi etrange leur procedure d envoyé un email au lieu d une lettre, est ce legal? Que dois je faire pour savoir exactement ce que je paye car des factures d eau comme ca je n en ai jamais eu, j ai verifié au niveau du compteur par de fuite. Comment prouve que l erreur vient d eu puisqu il ne m ont pas envoyé de facture.

Merci

Cordialement

Par cocotte1003, le 21/06/2017 à 06:48

Bonjour, puisque vous ne payez plus mensuellement, les factures vont arriver deux fois par an et seront payables de suite. Vérifiez exactement les m2 consommés par rapport aux factures précédentes. Cordialement